

**PLAN DE COURS  
ACADEMIC SYLLABUS**

<b>DISCIPLINE</b>	<b>Droit pénal et procédure pénale</b>			
<b>Titre du cours Course title</b>	<b>Éléments fondamentaux du droit pénal et de la procédure pénale</b>			
	Langue Language	Heures Hours	ECTS	Master Programme
	<b>Français</b>	<b>20</b>	<b>4</b>	<b>IEP 4ème année</b>
<b>Nom de l'enseignant/ Name of the lecturer</b>	<b>RIVET Marc</b>			
<b>Fonction / Employeur Position / Employee</b>	Vice-président du Tribunal de grande instance d'Aix en Provence chargé de l'Instruction			
<b>Contact :</b>	<a href="mailto:Marc.rivet@justice.fr">Marc.rivet@justice.fr</a>			
<b>Objectifs du cours / Course objectives</b>	<p>Familiariser les étudiants avec l'organisation judiciaire, les grandeurs et servitudes de l'office du Juge, les grandes étapes du procès, les limites dans la recherche de la vérité.</p> <p>Les confronter aux confluences du droit pénal, de l'histoire et de la philosophie, au regard de la présomption d'innocence, des enjeux juridiques européens ainsi que des exigences complexes des droits de la défense.</p> <p>Les amener à s'interroger sur la place et le sens de la peine, les enjeux et les limites d'une politique pénitentiaire.</p>			
<b>Compétences acquises/ Learning outcomes</b>	un « <i>discernement pénal</i> » suffisant pour autoriser une lecture raisonnablement technique et critique de l'actualité judiciaire, généralement malmenée par le prisme journalistique.			

<b>Contenu du cours par session/ Course content per session</b>	<b>Nombre d'heures/ Number of hours</b>
---	---

UNE GRANDE ÉCOLE EN PROVENCE

**INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE**

1. Présentation des Codes (droit pénal/ procédure pénale)	1 heures
2. Naissance du droit pénal contemporain	2 heures
3. L'infraction pénale	2 heures
4. Action publique et action civile (notions sur le Ministère Public et la place de la victime dans le processus pénal)	2 heures
5. Le juge d'instruction	1 heures
6. Les juridictions répressives de jugement	2 heures
7. La théorie des preuves en droit pénal	2 heures
8. La responsabilité pénale des personnes physiques (notions de tentative, de complicité, intention criminelle, les causes d'irresponsabilité)	2 heures
9. La peine	2 heures

**Méthodes d'évaluation** *Sur quoi sera basée la note finale?* / **Method of assessment** *What will the final grade be based on?*

1. Analyse collective de l'actualité judiciaire à chaque cours
2. remise en fin de cycle d'une fiche de lecture portant sur un ouvrage traitant du droit pénal

**Bibliographie – Auteur, titre, année, éditeur/ Bibliography – Author, title, year, publisher**

**Histoire des Galères, bagnes et prisons : Introduction à l'histoire pénale de la France**  
 PETIT Jean-Claude, CASTAN Nicole, FAUGERON Claude, MICHEL Pierre, ZYSBERG  
 André Bibliothèque Historique PRIVAT

**Le Juge, le Tribun et le Comptable : Histoire de l'organisation judiciaire entre les pouvoirs, les savoirs et les discours (1789-1930)** (CHAUVAUD Frédéric avec la participation de Jean-Jacques YVOREL) Anthropos historiques

**L'intime conviction du Juge** (TOURNIER Clara)  
 Presses Universitaires d'Aix Marseille (2003)

**Parquet et politique pénale depuis le XIX ème siècle** (BRUSCHI - sous la dir.)  
 PUF Droit et Justice

**Lettre à mon juge** (Simenon)  
 Le livre de poche

**L'abolition** (R. BADINTER)  
 Le livre de poche

**La perpétuité perpétuelle. Réflexions sur la réclusion criminelle à perpétuité** (LECUYER Yannick- sous la dir.) Presses Universitaire de Rennes – 2012 / Coll. L'univers des normes

**Surveiller et punir** (FOUCAULT) Gallimard

**La volonté de punir, essai sur le populisme pénal** (SALAS Denis)

**Mini CV de l'enseignant/ Mini CV of the lecturer**

**PHOTO (non obligatoire)**

DEA de Sciences Criminelles (Université de Toulouse 1992)  
 Docteur en droit (histoire du droit - Université Panthéon Assas 2004)  
 Ecole Nationale de la Magistrature (1992)

UNE GRANDE ÉCOLE EN PROVENCE

**INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE**

---

UNE GRANDE ÉCOLE EN PROVENCE

**INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE**

25, rue Gaston de Saporta - 13625 Aix-en-Provence Cedex 1 - Tél. : 04 42 17 01 60 - Fax : 04 42 96 36 99 -  
[www.sciencespo-aix.fr](http://www.sciencespo-aix.fr)